

AA367

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 240 €

Déjeuners offerts  
Exonérés de TVA

# Connaître et analyser la responsabilité civile et l'assurance de RC des professionnels de l'immobilier

## COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer les conditions de garanties (limites, plafonds et franchises).
- Identifier et mettre en œuvre les règles et procédures de gestion applicables.

## PROGRAMME

### A. RESPONSABILITÉ DES AGENTS IMMOBILIERS

1. Statut, conditions d'exercice de la profession, diverses activités
2. Mandat, obligations
3. Responsabilité contractuelle / extracontractuelle, illustrations
4. Garanties d'assurance, gestion d'un sinistre

### B. RESPONSABILITÉ DES NOTAIRES

1. Conditions d'exercice de la profession
2. Responsabilité contractuelle / extracontractuelle, illustrations
3. Garanties d'assurance, gestion d'un sinistre

### C. RESPONSABILITÉ DES SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ

1. Conditions d'exercice de la profession
2. Mandat
3. Responsabilité contractuelle / extracontractuelle
4. Garanties d'assurance, gestion d'un sinistre

### D. RESPONSABILITÉ DES DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS

1. Conditions d'exercice de la profession
2. Responsabilité contractuelle / extracontractuelle
3. Garanties d'assurance, gestion d'un sinistre

## PUBLIC

- Intermédiaires d'assurance
- Régleurs de sinistres responsabilité civile professionnelle
- Souscripteurs
- Juristes d'assurance
- Professionnels de l'immobilier

## PRÉ-REQUIS

Principes de la responsabilité civile et de l'assurance de RC professionnelle.

## POINTS FORTS

Formation à jour des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles. Illustrations au travers d'études de cas.

## FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

## SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site [www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)

### Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

## MÉTIERS VISÉS

03D - Vente et gestion des contrats en bureau ou point de vente, 05A - Souscription des risques non standard, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

## PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des études de cas
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation